

Célébration du 1er mai 2015 entre réjouissance et engagement

CECO GROUP MET LE CAP SUR L'INTERNATIONAL

POSE DE LA PREMIERE PIERRE POUR LE DEMARRAGE DES ACTIVITES SUR LE SITE D'EAU MINERALE **P. 5**



TR TOGOREVUE

TR 186 du 08 Mai 2015



Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Le pari d'une actualité qui réveille



Confidentiel

JEAN PIERRE FABRE TRAUMATISE PAR LES FELICITATIONS DE FRANCOIS HOLLANDE A FAURE GNASSINGBE **P. 3**

Contestation de plus en plus difficile de l'élection du Président Faure GNASSINGBE



CAP 2015 S'EFFRITE. BRIGITTE ADJAMAGBO DE LA CDPA SE DESOLIDARISE **P. 2**

- TOGO : L'ALTERNANCE ENFIN ! **P. 2****
- Après la proclamation des résultats définitifs de la présidentielle **P. 3**
- LES MILITANTS D'UNIR ONT FETE LA VICTOIRE DE FAURE GNASSINGBE **P. 6****
- Reprise effective des cours le 04 mai **P. 4**
- L'APPEL DE LA FESYNTET A FAIT EFFET **P. 4****
- RESULTATS DEFINITIFS DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE **P. 4****

La diaspora togolaise aux USA contribue à la victoire du Président Faure

ACLAM KPEKPASSE MATERIALISE LE SOUTIEN DE UNIR USA **P. 3**



TOGO : L'ALTERNANCE ENFIN !

Contestation de plus en plus difficile de l'élection du Président Faure GNASSINGBE
CAP 2015 S'EFFRITE.
BRIGITTE ADJAMAGBO DE LA CDPA SE DESOLIDARISE



Elle était la porte-parole de CAP 2015, elle a battu campagne comme un homme, rivalisant d'ardeur les premiers responsables de l'ANC dont elle soutenait mordicus la candidature du chef de file à la présidentielle du 25 avril dernier. Brigitte ADJAMAGBO JOHNSON, face à l'évidence est en train de jeter l'éponge, laissant seuls dans la contestation absurde et dans la justification de l'injustifiable, les seuls collaborateurs directs du candidat perdant Jean Pierre Fabre et un certain Me Abi Tchessa qui a totalement perdu ses talents d'avocat défenseur quand il faut convaincre l'opinion sur la victoire plus qu'incertaine du candidat de leur coalition, CAP 2015. Récente illustration sur LCF où l'avocat a beaucoup souffert lors d'un débat face à un représentant de la Concertation Nationale de la Société Civile, organisation qui a fait un travail parallèle de recensement des suffrages qui correspond aux résultats proclamés par la CENI. En dehors du premier vice-président de l'ANC, Patrick Lawson, qui se fondant à tort sur son immunité parlementaire, s'est prêté au jeu de proclamation d'un résultat qui donne vainqueur son Président de parti (résultat amusant puisque volontairement incomplet et qui ne tient pas compte de la moitié des CELI du pays totalement remportées par le Président Faure. GNASSINGBE) et de quelques habituels contestataires reconnus pour leur zèle insurmontable, Jean Pierre Fabre, n'a plus de bras pour soutenir le rejet de la victoire unanimement reconnu du candidat d'UNIR. La plus grande absence dans la contestation post électorale amorcée par l'ANC, est celle de la combattive Présidente de la CDPA, Mme Brigitte ADJAMAGBO JOHNSON, qui se fait inaudible. Depuis la proclamation des résultats et leur confirmation par la Cour Constitutionnelle, elle a surpris par son silence. Cette dame combative et habituellement surchauffée, n'est montée sur aucun créneau pour soutenir la victoire du candidat pour lequel, elle a transpiré pendant des mois, depuis la période préélectorale jusqu'à la fin de la campagne électorale. Des indiscretions au sein de CAP 2015 indiquent que face à une victoire aussi éclatante dans un scrutin difficilement discutable par rapport à son caractère transparent, Mme Brigitte ADJAMAGBO JOHNSON, membre influente jusqu'à hier de CAP 2015, a demandé aux premiers responsables de l'ANC d'accepter la vérité de urnes pour donner une autre image à la démocratie togolaise, une proposition que ces derniers ont rejeté arguant que la reconnaissance officielle de victoire de Faure GNASSINGBE sonnerait la fin de l'opposition. Face à ce refus la Présidente de la CDPA a tout simplement décidé de les laisser poursuivre, estimant que sa mission dans ce regroupement dans lequel, elle ne se retrouve plus a pris fin. Le départ prévisible de la CDPA et celui quelques semaines plus tôt du PDP de Bassabi Kagbara, sonne la fin de ce regroupement de petits partis politiques autour de l'ANC. Contester pour contester est une absurdité, Brigitte ADJAMAGBO JOHNSON l'aurait compris même si les autres ne l'admettent pas et font tout pour qu'elle soit présente demain à la sortie prévue par CAP 2015. Cela ne trompe plus personne, Fabre a perdu et ses militants et partenaires l'ont également compris.

Germain POULI

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET

PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIABLE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET

ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

Il ne faut jamais désespérer, tout un pays ne peut éternellement errer dans l'obscurantisme. Le Togo non plus. L'élection présidentielle de 2015 nous a fait un cadeau inestimable. Non seulement ce fut l'occasion de toucher du doigt la maturité politique des togolais mais aussi de savourer l'alternance que nous attendions tant !

Il est indéniable que nous avons enfin franchi le point de non retour vers la démocratie, la vraie, celle qui remplit les critères communément admis à l'international. Quoi de plus réjouissant que d'entendre toutes les différentes missions d'observation des élections, pour certaines opérationnelles depuis un an sur le terrain, qualifier ce scrutin de crédible, transparent et démocratique. Un accent mis sur la transparence de cette consultation est la cerise sur le gâteau.

Le Togo a donc élu un président légitime reconnu comme tel jusqu'à l'ONU. Un exploit qu'on attendait plus avant longtemps. Et cela est arrivé. Mieux, cette transparence soulignée, nous permet de découvrir la gangrène dont nous souffrions et qui divisait tant les togolais. On dit bien que si un sorcier n'est pas dans ta maison...

Eh oui ! C'était là sous nos yeux mais nous ne voyions rien, obnubilés que nous étions à lutter pour une démocratie pleine et entière. Le sorcier, sûr d'une sorte d'impunité acquise au fil des ans, sûr d'avoir bien exécuté ses incantations, sûr de son infailibilité, croyait son heure de gloire arrivée. Hélas, cécité ou excès de gourmandise, il n'a pas remarqué que cette fois la transparence était remarquable. Tel un animal affamé devant un appât, il s'est fait prendre. L'animal, celui qui s'est fait prendre, avait l'habitude de crier au voleur pour détourner l'attention de ce qu'il



faisait réellement. De bonne foi, le peuple ne pouvait qu'au moins, lui accorder le bénéfice du doute, même si c'était parfois tiré par les cheveux.

Mais cette fois, Jean-Pierre Fabre, c'est de lui qu'il s'agit, s'étant proclamé élu en dépit des évidences, loin de faire la honte du pays, s'est enfin dénoncé tout seul aux yeux du peuple. Du plus insignifiant des individus jusqu'aux organisations internationales, on comprend tout à coup que le mal du Togo est incarné par un individu qu'on hébergeait à domicile comme un parasite, pire, un "EBOLA" ! En niant l'évidence, contre toutes les observations nationales comme internationales, avec forces menaces de dégradation du climat sociopolitique allant se terminer en révolution dans le sang, Fabre a levé le voile sur ce qui se déroulait à chaque élection au Togo.

Forts des préjugés favorables de la communauté internationale, l'opposition qui "incarne" le peuple avait le champ libre pour décrédibiliser les élections du moment qu'elle les perdait. D'ailleurs, l'atmosphère était préparée d'avance pour que la



moindre étincelle mette le feu. Tristes souvenirs, 2005 en particulier qui laisse des traces encore vivaces. Et dire que le coupable paradait encore sous notre nez. Il le pouvait puisque la légitimité de la lutte pour la démocratie lui accordait une sorte d'immunité qui ne disait pas son nom. Il a donc pu jouir d'une véritable impunité dont il dispose encore sans vergogne. Révoltant ! Ce sorcier ne nous fait pas honte, c'est un courroux silencieux qui nous anime, d'avoir été roulés dans la farine pendant toutes ces années. Instrumentaliser les profondes aspirations du peuple pour des objectifs aussi funestes, ça nous rappelle quelqu'un qui a conduit le valeureux peuple allemand à une forfaiture qu'il n'arrive toujours pas à digérer.

Mêmes attitudes, mêmes procédés, mêmes névroses, même suffisance de soi, Fabre ne perd rien à être comparé à celui qui a ruiné la grande Allemagne il n'y a pas si longtemps. Si nous nous retenons, c'est pour ne pas porter un jugement trop hâtif. Mais tout de même ! Pour quelqu'un qu'on croit intelligent et honnête :

- Il a tout fait pour mettre ses camarades de lutte sous sa coupe exclusive, mais sa suffisance l'a trahit, et ces derniers ont refusé de le prendre comme candidat unique,
- Auparavant, il s'était déjà illustré négativement en poignardant son mentor Gilchrist dans le dos. L'opposition s'en souvient encore,
- On évoque souvent son égo surdimensionné qui ne tolère ni critique ni doute sur sa prédestination à être le futur président du Togo,
- Pour l'heure, il n'a pas hésité une seconde pour se proclamer vainqueur contre tout bon sens,
- Le respect de la loi, ainsi que la pléthore d'observateurs tous unanimes sur la transparence, auraient pu l'en dissuader,
- Dans une ultime tentative pour soi-disant prouver sa victoire, il brandit les suffrages de 26 CELI qui le donnent vainqueur à 52%. En support de son argumentation ces suffrages qui ne sont que la moitié du total des suffrages, deviennent par magie le résultat de 63,70% des votants non contestables, mais qui affichent les plus faibles taux de participation qu'on prend soin de ne pas révéler. Cherchez l'erreur...
- Un candidat qui se dit économiste de surcroît, ose tordre le cou aux chiffres de façon aussi flagrante, en ne présentant que les bureaux qui lui sont favorables comme s'ils faisaient foi sur la totalité du vote, volonté manifeste de noyer le poisson,
- Dans la foulée, il dit que la Cour Constitutionnelle est inféodée, donc il ne fera pas de recours, conclusion : lui un citoyen aspirant à la magistrature suprême dénigre l'instance qui gère l'élection au plus haut niveau, alors qu'il a lui-même accepté que cette même Cour valide sa candidature à cette élection présidentielle. Question : il se proclame vainqueur et va prêter serment devant qui ?

Commentaire : nous nous trouvons devant un individu qui a déposé sa candidature aux élections devant la Cour Constitutionnelle qu'il ne reconnaît pas comme institution de la République, outrage à magistrat comme dira un juriste. La Constitution qui régit le pays fait obligation à tous et encore plus au candidat à la magistrature suprême en son article 42 qui stipule « Tout citoyen a le devoir sacré de respecter la constitution ainsi que les lois et règlements de la République ». Elle ne précise pas que si vous soupçonnez quelqu'un de ne pas le faire, vous avez le droit de lui emboîter le pas. Plus saugrenu, cet individu devrait être reconnaissant à cette Cour pour avoir considéré que personne n'est responsable des conditions de sa naissance. En effet, une application rigoureuse de la Constitution dit article 62 :

« Nul ne peut être candidat aux fonctions de Président de la République s'il :

- n'est exclusivement de nationalité togolaise de naissance... »

Le mot "exclusivement" n'est vraiment pas fortuit si on considère que le législateur a voulu s'assurer qu'un aventurier ne viendra pas foutre la pagaille et disparaître après pour rentrer dans son autre pays. Nous sommes dans le cas de figure puisque celui qui nous pose problème, ne refuse pas de prendre les allocations chômage de son autre pays pendant qu'il est au Togo.

Il a donc parfaitement raison de ne pas vouloir faire recours devant cette Cour surtout s'il espère pouvoir allumer le feu autrement. Oui, allumer le feu parce que pour quelqu'un qui est prompt à revendiquer la justice, il est curieux qu'il hésite à présenter les preuves

irréfutables en sa possession qui ne sont autres que les procès-verbaux originaux des bureaux de vote. Sauf si ceux-ci sont contraires à ses affirmations ou faux et usage de faux.

Face à ce cas de dérive narcissique pathologique aggravée qui a pu conduire au sinistre dérapage de 2005, souhaitons plutôt avoir tort. Avoir tort puisque bizarrement la base électorale de RPT-UNIR semble étonnamment stable et cohérente depuis deux décennies, ce qui semble indiquer que les résultats étaient justes mais que nous nous sommes laissés fourvoyer par des personnes malfamées. Refuser de voir l'alternance nous aurait donc fait repousser l'alternance... Jusqu'à aujourd'hui.

BIENVENUE A L'ALTERNANCE !

ATK E.

Confidentiel

JEAN PIERRE FABRE TRAUMATISE PAR LES FELICITATIONS DE FRANCOIS HOLLANDE A FAURE GNASSINGBE



Dans sa stratégie de contestation de l'élection peu surprenante du Président Faure GNASSINGBE, le franco-togolais Jean Pierre Fabre a fait abstraction de tout. Il a ignoré les satisfécits et les compliments de l'ONU, de l'Union Européenne, de l'Union Africaine et de l'Organisation Internationale de la Francophonie, de la CEDEAO, de l'UEMOA, du CENSAD. Mieux, il a fait la sourde oreille pour multiplier par zéro la reconnaissance d'un scrutin transparent par la société civile togolaise parmi laquelle, il compte de nombreux partenaire. Seulement et de l'avis de plusieurs de ses collaborateurs, il n'aurait pas particulièrement apprécié les félicitations de la France et de son Président François Hollande. Comme si pour lui, la France était une seconde Cour Constitutionnelle

togolaise, Jean Pierre Fabre a été vivement secoué par le courrier de félicitation envoyé lundi par le président Français à son homologue togolais fraîchement réélu. Jean Pierre Fabre qui a toujours cru que le pouvoir togolais se trouvait en France, a depuis trois ans multiplié ses voyages en France où il prétendait avoir des soutiens et entrées. Même s'il est reconnu qu'au cours de ses multiples voyages en France, il n'a jamais pu rencontrer un officiel français digne de ce nom. Longtemps reçu par les fonctionnaires subalternes au Quai d'Orsay et ailleurs dans certaines villes européenne, Jean Pierre Fabre, se targuait d'être le candidat de l'occident. Imbu de ses racines françaises, il comptait un peu trop sur la France pour le soutenir. Les félicitations de François Hollande à Faure GNASSINGBE l'ont assommé comme un coup de marteau sur la tête. Totalement déçu, Fabre s'annonce encore en France où il compte expliquer une fois encore aux fonctionnaires subalternes qui le reçoivent « sa vérité sur le processus électoral » qui vient de s'achever au Togo, comme si les grandes puissances et organisations internationales n'avaient pas elles aussi les vrais résultats qui sont également en sa possession mais qu'il refuse de reconnaître.

Patrick NIMA

La diaspora togolaise aux USA contribue à la victoire du Président Faure ACLAM KPEKPASSE MATERIALISE LE SOUTIEN DE UNIR USA



L'Homme a pris un congé de plus d'un mois, pour s'éloigner des puits de pétrole sur lesquels, il officie quotidiennement comme ingénieur géologue. Il voulait être présent, comme bon nombre de togolais de la diaspora qui se retrouve de plus en plus dans la vision et les actions du Chef de l'Etat pour un Togo émergent. Dans ces moments de dur labeur où tous les bras valides sont les bienvenus, Aclam Kpékpassé, membre fondateur de la Section UNIR USA, a tenu à marquer une présence symbolique de la diaspora togolaise aux candidats Faure GNASSINGBE. Rentré au pays avec plusieurs gadgets électoraux à l'effigie du parti UNIR et de son porte-flambeau, il était de presque toutes les grandes étapes de campagne. « C'était à la fois pénible et passionnant, mais à chaque fois que nous voyions ces foules à travers le pays témoigner leur soutien au candidat Faure GNASSINGBE, nous étions convaincu de plus en plus convaincu que



notre choix était évidemment celui de la majorité des togolais. Et c'est l'une des raisons pour lesquelles, nous avons attendu d'assister à la proclamation des résultats. C'est tout simplement un sentiment de bonheur qui nous anime. La diaspora togolaise est une priorité pour le Chef de l'Etat qui lui accorde une place de choix dans sa stratégie pour développer le pays. Nous sommes disposés à apporté notre contribution.» déclare le togolais résident aux USA.

Patrick NIMA

Après la proclamation des résultats définitifs de la présidentielle LES MILITANTS D'UNIR ONT FETE LA VICTOIRE DE FAURE GNASSINGBE



Depuis la proclamation des résultats provisoires par la CENI, lesquels résultats positionnent Faure Gnassingbé, Candidat de UNIR comme le président réélu, les militants de son parti étaient en joie. Mais cette joie était modérée du moment où la Cour constitutionnel devait trancher définitivement. Le Dimanche dernier, cette cour a effectivement proclamé les résultats définitifs. Contrairement à 58,75% que Faure Gnassingbé avait eus pour être à la première place, il a encore progressé. Finalement, il est réélu

avec un pourcentage de 58,77% selon les résultats de la Cour Constitutionnelle. À l'issue de cette proclamation, la joie des militants de UNIR a atteint son paroxysme. Habillés en bleu et blancs (les couleurs du parti), ils ont pris d'assaut les artères de la ville de Lomé pour extérioriser leur joie à travers des caravanes. Après différentes tours faites en ville, ils se sont retrouvés sur le terrain du lycée d'Agoè où ils ont tenu un grand meeting. Plusieurs responsables d'UNIR, Georges Aidam, Folly Bazi



Katari, Mémounatou Ibrahima et bien d'autres encore ont pris part à ce meeting qui a rassemblé de milliers de militants. Tour à tours, ces responsables ont remercié la population togolaise qui a voté massivement pour le président Faure. Pour eux, la confiance qu'ils ont renouvelé au président va lui permettre de se mettre rapidement au travail pour poursuivre les actions de développement du pays. « La première des choses, c'est de continuer la réconciliation des togolais. Notre président depuis qu'il

est arrivé à la tête de ce pays a toujours fait pour que les togolais se réconcilient. Il a pris des actes importants pour ça. Je peux citer par exemple la CVJR qui consistait à prôner la réconciliation en essayant de voir dans quelle mesure on pourra trouver des solutions à tous les problèmes que nous avons connus depuis les indépendances. Juste après cela, il a pris un certain nombre d'actes qui sont de nature à rapprocher beaucoup de gens qui étaient meurtris par la politique telle qu'elle était menée depuis les

indépendances. Aujourd'hui, nous appelons tous les togolais, que ce soit même les togolais qui ne sont pas UNIR, ce qui n'ont pas voté pour nous de venir parce que actuellement c'est l'heure de la reconstruction et pour la reconstruction on a besoin de tout le monde. » a affirmé Folly Bazi Katari, 2e vice-président de UNIR.

En ce qui concerne les autres candidats, M. Folly Bazi les invite à avoir un esprit de fairplay. « Pour ce qui concerne les autres candidats, nous pourrions leur dire tout simplement que comme toute compétition, il y a toujours un vainqueur, et après le vainqueur, tous ceux qui ont perdu doivent faire valoir ce que les sportifs appellent le fairplay. C'est-à-dire qu'ils doivent savoir que la compétition est terminée. Ce qui reste maintenant, c'est qu'on se tienne main dans la main pour qu'on puisse développer notre pays », a-t-il souhaité.

Il faut rappeler que la fête s'est poursuivie plus tard dans la nuit avec un concert géant animés par plusieurs noms de la musique togolaise toujours sur le terrain du lycée d'Agoè. Cette fête aussi a eu lieu dans plusieurs quartiers de Lomé et sur toute l'étendue du territoire.

Londou KAWANA

Célébration du 1er mai 2015 entre réjouissance et engagement

CECO GROUP MET LE CAP SUR L'INTERNATIONAL



Cette année encore, les employés de CECO GROUP ont vécu un 1er mai inoubliable autour de leur PDG (Président Directeur Général), Constantin AMOUZOU. Moments de retrouvailles et de grande festivité, cette journée a offert l'opportunité à ces 3986 employés du GROUP de dresser le bilan et de s'engager dans un pacte, celui du travail bien fait pour mettre l'entreprise au diapason des normes internationales.

Moment de pure tradition, le 1er mai offre l'occasion à un échange entre personnel et administration. Le personnel du GROUP CECO a, par son délégué, adressé sa reconnaissance au directoire pour les efforts consentis pour la satisfaction des doléances posées le 1er mai 2014 avant de se plier au

traditionnel exercice des doléances. En termes de bilan, le personnel s'est félicité de l'augmentation du personnel qui est passé de 2746 en mai 2014 à 3986 au 1er mai 2015. Parmi les gestes de la direction de CECO à l'endroit de son personnel, le délégué a cité les augmentations et la régularité des salaires, les promotions, la mise à disposition des pick-up et des kits de sécurité sur les chantiers, les droits au logement sur les chantiers sur les chantiers et le retour des prêts aux employés. Revue à la hausse des prêts, prime spéciale aux travaux des jours fériés, augmentation de la capacité des chambres d'accueil sur les chantiers, augmentation de salaires et l'assurance maladie, voici l'essentiel des doléances des employés en ce

1er mai 2015.

Revenant sur le bilan de la société, le Directeur des Ressources Humaines, M. Sylvain E. PITHO a insisté sur les charges salariales occasionnées par les augmentations de salaires et du personnel. La masse salariale de l'entreprise est ainsi passée de 244 millions par mois en mai 2014 à 389 millions en mai 2015, soit une augmentation de 62%. Il a rassuré le personnel sur la disponibilité des premiers responsables à accéder à leurs doléances. Mais cela se fera avec leur concours. Il les a donc exhortés au travail bien fait.

L'annonce phare de cette célébration est venue du PDG du GROUP. « J'ai rencontré la Directrice Générale de l'INAM (Institut National d'Assurance Maladie) lors



d'un forum et je lui ai dit que dès que l'INAM va ouvrir ses portes au secteur privé, CECO va être le numéro 1 sur la liste », a-t-il révélé en réponse à la doléance portant l'assurance maladie. Quant aux augmentations de salaires, elles se feront désormais « sur la base des résultats objectivement mesurés », de façon à ce qu'elles « collent à la réalité ».

M. Constantin a exhorté l'équipe de CECO à s'investir comme un seul homme pour la réalisation de l'ambition de la société. « Nous avons pour ambition d'être une entreprise internationale. Donc nous devons nous aligner sur les standards internationaux en matière d'équipements, de management, d'organisation... », a-t-il souhaité.

Un autre moment de ferveur populaire et de retrouvailles, c'est le banquet, entre 14 et 18 heures, au cours duquel les employés de CECO Group, leur PDG et les Directeurs Généraux ont partagé des mets variés dans une ambiance conviviale entretenue par des groupes folkloriques et des artistes. Ce banquet a fait place au bal populaire

qui a mis fin au 1er mai édition 2015 à CECO Group.

Commencées la veille par des manifestations sportives, le lancement du site internet www.cecogroup.tg, et la soirée récréative au siège social à Sotouboua, les activités marquant la célébration du 1er mai ont démarrées dans la matinée par une messe en la paroisse Saint François Xavier de Sotouboua. Au cours de cette messe, l'officiant a insisté sur le travail bien fait et la conscience professionnelle. Il a exhorté les employés de CECO Group à ne pas percevoir leur travail comme une corvée et à le faire avec amour. Aux environs de 8 heures, une caravane de plus d'un millier d'employés s'est ébranlée des portes de l'église en direction du siège avec une escale sur le chantier de la résidence Esperanza, un projet de construction de 200 villas sera et d'un boulevard, qui vise à faire de Sotouboua une ville escale et un modèle de développement pour toutes les autres villes du Togo.

Paul KATASSOLI

Faire de Sotouboua une ville escale, une ville moderne LES PREMIERES VILLAS DE LA RESIDENCE ESPERANZA EMERGENT LE LONG DU "BOULEVARD CECO"



1er mai 2014, 1er mai 2015. Il y a un an, jour pour jour, M. Constantin AMOUZOU, PDG du GROUP CECO posait la première pierre pour la construction d'un complexe résidentiel dénommé "Résidence Esperanza". Aujourd'hui, à l'occasion de la célébration de la fête du travail édition 2015, la caravane qui s'est ébranlée de l'église a fait une escale sur le site afin de visiter les premiers spécimens.

A 90% achevé avec équipements, l'un des spécimens visité est une villa à un niveau. Au rez-de-chaussée, un

salon meublé avec une décoration faite de plantes et de tableaux. Les chambres, au rez et à l'étage sont spacieuses et les salles de bain sont équipées de baignoires. Bref, un joyau avec cour, jardin et garage pour deux véhicules.

Au nombre de 11, ces spécimens sont les villas témoins d'un projet novateur inscrit dans un vaste ensemble de réalisations d'infrastructures dont l'objectif est de transformer la ville de Sotouboua en une ville moderne. « L'idée de ce projet, c'est de créer le long du

boulevard que vous voyez et qu'on est en train de tracer ; qui quitte la nationale numéro 1 au niveau de la justice pour aboutir à la nationale numéro 1 au niveau du "Verger" en faisant un arc de cercle qui passe devant le siège et la cantine ; un ensemble d'équipements qui constituera une espèce de ville nouvelle », a expliqué le PDG Constantin AMOUZOU. « C'est le nouveau concept qui se développe un peu partout. On prend un quartier et on le développe ; c'est-à-dire on l'équipe en résidence, en bureaux, en équipements collectifs et en loisirs. La cité Esperanza s'intègre dans cette vision globale », a-t-il précisé.

Ce projet qui, déjà, transforme la ville de Sotouboua en lui donnant un nouveau visage vise à faire de cette ville une ville moderne, une ville escale qui serve d'exemple au développement des autres villes du Togo. « Je vous conjure à l'effort pour que ce projet réussisse pour le bien de tout le personnel de CECO, pour le bien de la population de Sotouboua et de la population togolaise », a lancé M. AMOUZOU à l'endroit de son personnel fortement mobilisé pour l'occasion.

Paul K.

POSE DE LA PREMIERE PIERRE POUR LE DEMARRAGE DES ACTIVITES SUR LE SITE D'EAU MINERALE



Le projet d'installation d'une unité d'exploitation d'eau minérale au pied de Foukpa a connu aujourd'hui une étape importante. Le PDG du groupe CECO Constantin AMOUZOU a effectué la cérémonie de la pose de la première pierre pour lancer officiellement le coup d'envoi des travaux. Ce fut ce samedi 02 Mai 2015 en présence du préfet de Sotouboua DAKOUDA Blaisa, de l'honorable député Tchassé Awédéou, et du Chef canton de Sotouboua PELEI Yao. Le PDG était pour la circonstance entouré de son vice, du DG CECO agro, Nixon NANDJE et de plusieurs chefs de service.

Après avoir planté le décor M. NANDJE a subtilement exposé les domaines d'intervention de sa société puis les raisons qui sous-tendent ce projet d'eau minérale. En termes de motivation le PDG lui-même a, dans son intervention fait mention de l'importance que revêt un pareil projet allant d'une eau de qualité pour les populations au développement de la nation en passant par la création de l'emploi et de la richesse.

Aussi chacune des autorités présentes sur les lieux a exprimé son souhait de voir le projet se réaliser pour le bonheur de tous. Puis vient la cérémonie de la pose de la première pierre exécutée par le Président Directeur Général et sa suite. Rappelons que ce site a été baptisé « Site de Foukpa »

Reprise effective des cours le 04 mai L'APPEL DE LA FESYNTET A FAIT EFFET



A la veille de la reprise des cours le 04 mai dernier, après la décision du gouvernement de proroger les congés de pâques, la FESYNTET (Fédération des Syndicats des Travailleurs des Enseignements du Togo) a lancé un appel à l'endroit de tous les acteurs du secteur éducatif. « Nous demandons à tous les enseignants de tous ordres et de tous degrés d'être à leur poste ce lundi 04 mai 2015 afin de se consacrer à leurs activités pédagogiques avec noblesse et

dignité pour parachever l'œuvre sacerdotale entamée depuis cette rentrée scolaire », pouvait-on lire dans la déclaration présentée par ABAGLO Ayité E., Secrétaire Général de la FESYNTET.

Aujourd'hui, vue l'engouement qui a accompagné cette reprise des classes, le sérieux avec lequel les cours se dispensent et la grande envie des enseignants à rattraper leur retard, il est clair que l'appel lancé par la FESYNTET, qui est d'ailleurs la seule fédération

syndicale à avoir pris cette initiative, a été largement suivi.

La FESYNTET, tout en saluant les différentes initiatives en vue de la résolution de la crise à savoir la trêve sociale annoncée par STT (Synergie des Travailleurs du Togo) et la médiation du parlement, a adressé des recommandations à tous les acteurs. Elle demande au parlement d'accélérer « sa médiation dans le différend qui oppose la STT et le gouvernement et que toutes les passerelles possibles soient utilisées afin que la sérénité revienne totalement dans le monde des travailleurs ».

En vue de favoriser le dialogue sincère pour des négociations inclusives, la FESYNTET appelle la STT à reprendre sa place au sein du comité de suivi mis sur pied par le gouvernement et dont les travaux se poursuivent. Pour la FESYNTET, la solution définitive à la crise sociale passera par l'adoption du statut général de la fonction publique et du statut particulier des travailleurs de l'enseignement.

Pablo ZOUBE

Célébration de la liberté de la presse au Togo L'UJIT PREOCCUPEE PAR LES CONDITIONS DE VIE DES JOURNALISTES



Les professionnelles des médias ont célébré le 3 mai dernier la 22e édition de la journée internationale de la liberté de la presse. Le thème de cette année est « laisser le journalisme prospérer ! Vers une meilleure couverture de l'information, l'égalité des sexes et la sécurité à l'ère du numérique ». Au Togo, cette journée a été célébrée en différé le 6 mai à la maison de la presse, sur l'initiative de l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT). Plusieurs personnalités du monde des médias dont la ministre en charge de la communication, Anaté Kouméalo, le Président de la HAAC, Kokou Tozoun, la Secrétaire Générale de l'UJIT, Patricia Adjissékou, le Président de l'OTM, Augustin Sizing, du responsable du centre d'information des Nations Unies, les autres responsables d'organisations de presse et un parterre de professionnels des médias étaient présents à cette rencontre.

Comme d'habitude, l'OTM a encore profité de l'occasion pour présenter son rapport sur l'Etat de la presse au Togo. Après avoir fait l'Etat des lieux de cette presse, l'OTM a formulé des recommandations à l'endroit de divers acteurs. Aux autorités étatiques, il recommande de mettre en application les résolutions et recommandations issues des Etats Généraux de la presse et de prendre en compte les recommandations qui leur sont faites chaque année à l'occasion de la célébration du 3 mai. Aux organisations de presse, l'OTM recommande la poursuite des efforts en vue d'aboutir dans un délai raisonnable à des regroupements uniques des journalistes du privé et du public, l'accélération de la mise en place de la convention collective sectorielle et la mise en place d'une messagerie et d'une centrale d'achat. Le tribunal des pairs recommande aussi aux médias de respecter les normes déontologiques et de se

conformer aux résolutions et recommandations des Etats généraux de la presse ainsi qu'aux rappels à l'ordre de l'OTM et de la HAAC. L'OTM demande aussi aux partis politiques de cesser d'instrumentaliser les journalistes et les médias. Selon ce rapport lu par le président de cet Observatoire, la presse togolaise fait preuve de dynamisme malgré les pesanteurs de tout ordre qui la tirent vers le bas. « Il suffit d'une bonne dose d'honnêteté et de patriotisme pour donner aux médias togolais leurs lettres de noblesse. C'est en cela que la liberté d'expression en général et la liberté de la presse en particulier, acquises de hautes luttes au Togo seront préservées », conclut ce rapport.

Selon la Secrétaire Générale de l'UJIT, la liberté des médias joue un rôle crucial dans la transformation de la société en redéfinissant ses aspects politiques, économiques et sociaux. Au Togo, les efforts sont faits pour promouvoir et garantir cette liberté mais les conditions de vie et de travail des hommes de médias ne sont pas reluisantes. Pour elle, avant que le journalisme n'atteigne la prospérité, il faut que les hommes et femmes des médias vivent décemment de leur travail. L'UJIT va alors reprendre les discussions pour l'aboutissement de la signature de la convention collective. Selon le message conjoint du Secrétaire Général de l'ONU, la Directrice de l'UNESCO et le Haut-commissaire des nations unies aux droits de l'homme, un journalisme de qualité permet aux citoyens de prendre des décisions éclairées quant au développement de la société. Il contribue également à dénoncer les injustices, la corruption et les abus de pouvoir. Pour cela, il faut que le journalisme prospère dans un environnement favorable et que ses acteurs travaillent de façon indépendante, sans ingérence induite et en toute sécurité.

Londou K.

Amélioration du climat des affaires FAIRE DU TOGO UN HUB ECONOMIQUE DE 1ER RANG

Dans le souci de faire du Togo un pays très favorable aux affaires, le gouvernement a sous l'impulsion du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé entrepris un vaste chantier de réformes. Depuis 2013, les multiples réformes entreprises pour alléger les conditions de création et d'exercice des activités économiques, ont permis au Togo de progresser dans le rapport « Doing Business ». en 2014, le Togo avait progressé en occupant la 164e place dans ce rapport. Mais il va faire mieux en occupant la 149e place dans le rapport de 2015. Pour les années 2014-2015, les réformes mises en œuvre sont relatives à la création d'entreprise, au transfert de propriétés, au commerce transfrontalier, au paiement des impôts, à l'exécution des contrats et même à l'obtention de l'électricité.

Concernant la création de l'emploi, le gouvernement a pris un arrêté interministériel le 10 septembre 2014 pour garantir l'authenticité de statuts de Société à responsabilité Limitée (SARL) établie par acte sous seing privé. Le présent arrêté donne la possibilité aux investisseurs de télécharger les statuts types gratuitement sur le site du Centre de Formalité des Entreprises (CFE) et de faire le dépôt qui est aujourd'hui possible au moyen d'une simple déclaration de souscription et de versement. L'Office Togolais des Recettes (OTR) a aussi pris une note portant suppression de paiement de redevance à la création. Cette nouvelle disposition est effective depuis le 22 janvier 2015. Selon cette note, Seul un timbre fiscal de mille (1000) francs sera exigé pour chaque cas. Les frais relatifs aux formalités de création d'entreprises au Togo reviennent alors à 28 250 FCFA contre 58 250 FCFA pour Société Personne Morale et 25 400 FCFA contre 34 400 FCFA pour Société Personnes Physique.

Parlant du transfert de propriété, des mesures ont été prises pour réduire le délai inhérent à la mutation des propriétés de plus d'un an à 1 mois. En effet, depuis le 1er mars 2015, les formalités d'enregistrement des actes s'effectuent désormais à la Direction des Affaires Domaniales et Cadastres (DADC). Les actes enregistrés peuvent être retirés 24 heures après le paiement des droits y relatifs. Les actes de transfert de propriété se font en même temps que leurs expéditions au guichet de formalité de l'enregistrement. De même, les droits d'enregistrement, les droits de timbre et les droits de conservation foncière sont liquidés et payés en même temps au même guichet. Pour assurer la sécurisation des titres et en attendant le lancement des travaux de numérisation, la DADC a repris le processus de scannage des archives des titres fonciers.

Les réformes au niveau du paiement des impôts concernent la possibilité pour les contribuables de payer dans les guichets bancaires ouverts dans les centres des impôts interconnectés avec le nouveau système de l'OTR. En vue d'encourager le renforcement de capacité des entreprises, le gouvernement accorde gratuitement 600.000 FCFA par apprenti formé aux entreprises personnes physiques ou morales passibles de l'impôt sur le

revenu dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (article 1479 bis du CGI). Il faut aussi souligner la mise en ligne du formulaire et des bordereaux de déclaration téléchargeables sur le site de l'OTR.

Dans le domaine du commerce transfrontalier, la création et l'opérationnalisation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur piloté par SEGUCE-Togo, basé sur un système de paiement unique et la dématérialisation des pièces vise à accélérer les formalités, réduire les coûts et les délais dans le cadre des procédures d'importation et d'exportation. L'OTR a aussi pris de nouvelles dispositions relatives à la simplification des procédures de dédouanement. La liste de colisage et le certificat d'origine ne constituent plus une condition de recevabilité respectivement pour la déclaration d'exportation et la délivrance du document de Déclaration en Douane Unique (DDU).

Les réformes relatives à l'exécution des contrats portent sur l'effectivité du protocole des procédures signé entre le Barreau de Lomé et le tribunal de Lomé. ledit protocole qui vise à réduire le délai relativement long de règlement des litiges, permet d'encadrer la procédure devant les chambres commerciales du tribunal en fixant à 48 heures maximum la programmation de la première audience après l'enrôlement, en réduisant à 2 semaines maximum le délai nécessaire imparti à chaque partie, en fixant le nombre de renvois possibles désormais à 3 fois au plus. Ainsi, dès l'enrôlement d'un dossier jusqu'à la délibération de la décision, le délai est ramené à 3 mois maximum et dans un délai de 72 heures au plus, le greffier d'audience met l'expédition à la disposition des parties. L'évaluation à mi-parcours du processus fait noter une nette amélioration des statistiques du délai de traitement des dossiers depuis juin 2014.

Conscient du rôle incontournable de l'énergie électrique dans l'exécution des travaux, la CEET a aussi pris des dispositions pour faciliter l'obtention de l'électricité. Par une note prise cette année, la CEET a amélioré les services à la clientèle. Désormais, toute demande de raccordement au réseau MT est prise en charge dès l'expression du besoin et au plus tard dans les trois jours ouvrables. La recevabilité de la demande est sans frais. La CEET opte aussi pour la transparence. Pour se faire, elle a mis en ligne les procédures et coûts de raccordement.

En dehors de ces multiples réformes, le gouvernement a aussi d'autres projets en cours. Il s'agit du renforcement de capacités de la Chambres commerciales, la poursuite et la pérennisation de la réduction des coûts et des procédures en vue de stimuler davantage la création, la révision du cadre juridique, la modernisation du cadastre et de la conservation, le renforcement des capacités des acteurs de la justice commerciale. Toutes ces réformes sont de natures à faire du Togo un hub économique de 1er rang.

Londou KAWANA



Célébration de la Journée Mondiale de la Sage-Femme au Togo LES FESTIVITES SE TIENNENT A DAPAONG



Depuis plus de 15 ans, le 5 mai est dédié à la célébration de la Journée Mondiale de la Sage-Femme. Cette journée est l'occasion de découvrir ce métier de "donneuse de vie", rendre hommage aux femmes (et aux hommes !) qui le pratiquent et montrer leur importance au sein de la société. Cette année, le thème retenu pour cette célébration au Togo est « sage-femme pour un avenir meilleur ». Le 5 mai dernier, l'Association des Sages-femmes du Togo (ASAFETO) avait procédé au lancement des festivités marquant cette célébration. Les festivités démarrent alors aujourd'hui à Dapaong.

Selon la présidente de l'ASAFETO, Mme Héloïse Adandonou D'Almeida, plusieurs activités sont au programme. On note déjà la caravane d'ouverture et de

sensibilisation, des soins gratuits en maternité à la polyclinique de Dapaong, le dépistage gratuit du cancer de sein et du VIH et autres. Par ces diverses activités, les Sages-Femmes veulent établir la confiance entre elles et leurs patientes. D'après des témoignages, les patientes sont souvent victimes de violences verbales lorsqu'elles se rendent en maternité pour des soins. Mais ces dernières années, les « donneuses de vie » ont été suffisamment sensibilisées et leur manière de travailler a nettement évolué. A entendre Mme Héloïse Adandonou D'Almeida, il y a des efforts à fournir par les Sages-femmes en faveur de la vie. Des barrières ne doivent plus exister entre les sages-femmes et leurs patientes mais en lieu et place, doit régner une complicité profonde pour un avenir meilleur selon le

thème choisi cette année.

La célébration de la journée Mondiale de la Sage-Femme a fait aussi réagir le Directeur Exécutif du fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), Dr Babatunde Osotimehin. Dans une déclaration qu'il a rendue publique, il s'est félicité des progrès réalisés en matière de santé maternelle ces dernières années. En effet, la mortalité maternelle a chuté de près de 50% passant d'environ 523 000 décès en 1990 à 289 000 décès aujourd'hui. Toutefois, il estime que ces efforts sont encore insuffisants. « Nous devons faire plus. Et nous devons commencer par former et augmenter le nombre de sages-femmes », a-t-il dit. « Aujourd'hui, nous appelons à davantage d'investissements pour augmenter le nombre de sages-femmes et renforcer la qualité et l'étendue de leurs services. Un fort engagement politique et un fort investissement dans les sages-femmes est nécessaire pour sauver des millions de vies chaque année », a ajouté Dr Osotimehin.

Rappelons que le Togo dispose d'une école de Formation de Sages-Femmes. Il s'agit de l'Ecole Nationale des Sages-Femmes qui forme chaque année des « donneuses de vie ». Le Président Faure a également mis en place la CARMMA qui est une subvention de la césarienne au profit de toutes les togolaises pour éviter aux femmes pauvres de perdre leur vie - faute de moyens - en voulant donner une autre.

Londou KAWANA

Culture

« TOGOVILLE JAZZ FESTIVAL » SE TIENT DU 17 AU 23 JUIN 2015



Le jazz est désormais célébré au Togo à travers un festival. Il s'agit de « Togoville Jazz Festival ». La première édition de cette rencontre culturelle se tient du 17 au 23 juin 2015 à Lomé. Initié par la structure Level et ses partenaires dont Peace Forever, ce festival va drainer près d'une quinzaine d'artistes nationaux dont Riboueme, Toto Tchilatchi, Edou Bokandé, Eliké, Selom, Kossi Mawoun et des artistes internationaux comme Amen Viana, Vicky Bila et Rénya. Les spectacles vont se

dérouler au centre culturel Arema, au Goethe Institut, au grand Rex et à Peace Forever.

Pour Dick Mawuto, promoteur de Togoville Jazz Festival, cette rencontre a pour objectif de promouvoir et vulgariser la musique jazz au Togo, de créer un pont d'échange entre les artistes évoluant dans le format musical jazz du continent et en dehors et susciter les branches gouvernementales à s'intéresser à la musique. Plusieurs activités notamment des communications, des ateliers de formations, des spectacles et un voyage sur les sites touristiques à Togoville avec la traversée du Lac Togo vont meubler ce festival. Pour lui, la période de la première édition est choisie à dessein pour qu'elle coïncide avec la célébration de la fête de la musique le 21 juin.

Selon les organisateurs, Togoville est l'une des premières villes du Togo qui d'ailleurs a donné son nom au pays. Le festival de jazz naissant se veut alors de faire briller ce nom de Togoville. « En fait, par Togoville, nous nous entendons le Togo tout entier et donc pour quelques jours, le Togo devient la capitale du Jazz », a expliqué M. Dick.

L. K.



ANNONCES & REMERCIEMENTS

Le chef canton de Tchitchao,
Le Chef canton de Sanda Kagbanda,
Les grandes familles TCHAKPALA, BATCHASSI, AGBE, ABOUA, DAO, ABINA, KOULOUN, BOROZE et alliées de Tchitchao, Sanda Kagbanda et Lomé

Les familles HOZO et alliées de Tchitchao et de Sanda Kagbanda

La famille KOGNON et alliées de Sanda Afohou

Le Révérend Père Gabriel HOZO

Veuve Irène TCHINDO, Clémentine MOUZOU, Marie ABINA, Laodou TAGBA

Les enfants Rodolphe Mazamesso, Révérend Père Samson Esoyomèwè, Naomi Médissa, Véronique Béhéyim, Sophie Mazim, Noéline Maloni, Larissa Essobalo, Christophe Essodewou et Césaire Essowè HOZO

Intimentement unis à la Communauté chrétienne de la paroisse Notre Dame de la Visitation de Sanda Kagbanda, aux nombreuses familles parentes et alliées, amies et connaissances dans leur diversité, vous annoncent avec douleur que ce 26 avril 2015, au Centre Hospitalier Universitaire de Kara, il a plu au Seigneur de rappeler à lui leur bien aimé fils, frère, neveu, époux, papa et ami



Anatole Fèrèm HOZO,
Ingénieur Adjoint Technique du
génie rural à la retraite
Chef du village de Gnadéyo

La célébration des obsèques se déroulera comme suit :

Judi, 07 Mai 2015

20 heures : Veillée funèbre en l'Eglise Notre Dame de la Visitation de Sanda Kagbanda

Vendredi, 08 Mai 2015

04h30 – 07h00 : Chapelle ardente au domicile du défunt sis au quartier Gnadéyo

07h15 : Office des défunts

07h45 : Départ pour l'Eglise

08h30 : Messe de funérailles en l'Eglise Notre Dame de la Visitation de Sanda Kagbanda suivie de l'inhumation à Gnadéyo maison FARAM

Samedi, 09 Mai 2015

07h00 : Messe d'action de grâce en la même Eglise

FAÏCHA Pressing
Lavage à Sec Express

Derrière SOMAYAF (ex AGIP Agoè)

2è virage à droite, face au domicile du Ministre DOGO

Nos atouts :

❖ *Qualité des services*

❖ *Excellent rapport qualité/prix*

❖ *Collecte et livraison à domicile*



Tél. : 22 46 03 20 / 90 02 12 71

FAÏCHA Pressing, la sensation de la propreté

VOTRE NOUVELLE SÉRIE TÉLÉ
LE TRIANGLE DE
L'AMOUR

Infoline: 91 90 50 41



**DÉSORMAIS SUR *LCF* TOUS
LES SAMEDI ET DIMANCHE
À 21H00**

Pour tout renseignement,
information ou conseil

contacter le centre d'appel
au N° VERT

 **8201**